

Rapport annuel 2020

Table des matières

1. Éditorial de Marc Flückiger, président JIF	3
2. Association pour la protection des mineurs dans le domaine du cinéma et des supports audiovisuels (JIM)	4
2.1 Membres de l'association JIM	5
2.2 Comité JIM en 2020	5
2.3 Objectifs à moyen terme	5
2.3.1 Historique	5
2.3.2 Corégulation	6
3. Commission nationale du film et de la protection des mineurs (JIF)	7
3.1 Comité directeur	7
3.2 Activités en 2020	7
3.3 Planification 2021	7
4. Secrétariat JIM / JIF	8
4.1 Collaboratrices et collaborateurs 2020	8
5. Finances	9
5.1 Charges d'exploitation	9
5.2 Produit d'exploitation	9
6. Faits et chiffres cinéma	10
6.1 Classifications des âges d'admission	10
6.2 Âge d'admission	11
6.2.1 Âge d'admission définitif 2020	11
6.2.2 Âge d'admission définitif 2013 - 2020	11
6.3 Visionnements	12
6.3.1 Visionnements 2020	12
6.3.2 Visionnements 2020 – réels et virtuels en comparaison	12
6.3.3 Visionnements par année et par lieu en chiffres absolus	14
6.3.4 Visionnements par année et par lieu en pourcentage	15
6.3.5 Visionnements par année et par lieu – réels/virtuels en chiffres absolus	16
6.3.6 Visionnements par année et par lieu – réels/virtuels en pourcentage	16
6.4 Les recours et leur origine	17
6.4.1 Les recours en 2020	17
6.4.2 Les recours de 2013 à 2020)	17
6.5 Comparaison proposition du distributeur – décision de la commission	18
6.5.1 Nombre de films évalués	18
6.5.2 Comparaison décisions de la commission – propositions des distributeurs	18
6.5.3 Détails concernant les décisions de la commission - propositions des distributeurs	20
6.6 L'âge FSK et le processus de classification	22
6.6.1 Propositions des distributeurs et âge FSK	23
6.6.2 Décision de la commission (âge JIF DEF) et âge FSK	24
6.6.3 Comparaison âges FSK 0, 6, 12, 16, 18 – âge légal selon JIF	25
7. Faits et figures supports audiovisuels (vidéo)	27
7.1 Faits et figures supports audiovisuels (vidéo)	27
7.2 Classification des supports audiovisuels par âge	27
7.3 Parts des supports audiovisuels par distributeur et version linguistique	28

1. Éditorial de Marc Flückiger, président JIF

Un rapport annuel 2020 dans lequel le mot "corona" n'apparaîtrait pas serait probablement hors du temps. Toute la vie sociale, sociétale et économique est affectée par la pandémie et par les mesures ordonnées en faveur du combat contre la pandémie Covid-19. Il n'est donc pas surprenant que cela s'applique également à la commission JIF et surtout à l'industrie cinématographique. Les cinémas sont pour la plupart fermés pour près d'une année, les premières annoncées sont annulées et reportées. Par conséquent, pratiquement aucun visionnement n'a eu lieu en 2020, et le cas échéant, souvent par nécessité et au moyen d'un lien correspondant sous la forme de home-cinéma.

Les réunions plénières annuelles de la commission ont également été affectées. Celle du printemps a dû être annulée. Une réalisation virtuelle à court terme n'était pas possible, entre autres pour des raisons techniques. Malheureusement, la présentation prévue et déjà convenue sur la nouvelle procédure de classement par âge FSK¹ a également été victime de ces circonstances. Ce système, qui a déjà été testé dans la pratique en Allemagne, peut également faire œuvre de pionnier en ce qui concerne la nouvelle législation en Suisse. La présentation doit être rattrapée en 2021.

Après qu'il soit apparu que la réunion d'automne à Berne ne pourrait pas se tenir physiquement, il a également été décidé de ne pas organiser d'assemblée virtuelle en novembre. Une telle réalisation aurait nécessité d'importants travaux préparatoires qui ne pouvaient pas être réalisés à ce moment-là. Le secrétariat de la commission JIF a reçu un mandat du comité directeur pour examiner d'ici la fin de l'année si une réunion plénière en ligne au printemps 2021 serait judicieuse et pourrait être techniquement mise en œuvre. Ceci dans l'espoir que les réunions puissent bientôt se tenir à nouveau dans les conditions habituelles.

Cependant, la commission JIF ne pouvait et ne voulait pas manquer de remplir une tâche importante : les élections au comité directeur pour le prochain mandat (2020 - 2022). Ces réélections ont eu lieu en novembre 2020 par voie circulaire. Marc Flückiger (président), Fabrice Wulliamoz et Rolf Zellweger (vice-présidents) s'étaient présentés pour une réélection : tous trois ont été confirmés dans leurs fonctions.

Déjà à la fin de l'été 2020, il a été décidé de tenir les séances du comité directeur en ligne à l'avenir, notamment parce qu'en raison des exigences strictes de l'industrie cinématographique, leur représentant n'était pas autorisé à participer physiquement.

¹ Freiwillige Selbstkontrolle der Filmwirtschaft: système allemand d'auto-contrôle du secteur du film

Lors de la session de printemps 2021, le Conseil national a décidé d'entrer en matière sur la loi fédérale sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo, après que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture des deux Conseils ait traité ce projet de loi et tenu des auditions à son sujet. La suite des délibérations au Parlement se poursuivra probablement tout au long de l'année 2021, de sorte qu'à l'heure actuelle, aucune déclaration ne peut être faite sur les décisions et leurs conséquences pour la commission JIF. Pour cette dernière, les activités se poursuivront malgré les restrictions imposées par la pandémie. Les problèmes qui se posent, comme p.ex. ceux concernant l'âge 0 ou l'âge 18, seront résolus et mis en œuvre dans la mesure du possible. Des adaptations ou des changements majeurs n'ont guère de sens à l'heure actuelle dans la perspective d'une nouvelle loi fédérale. Néanmoins, on peut affirmer qu'en général, la protection des enfants et des jeunes face aux médias portant préjudice en Suisse est appliquée et fonctionne avec les moyens existants. Ceci en sachant qu'une solution plus complète et tenant mieux compte des évolutions du monde numérisé devrait être mise en œuvre dès que possible.

2. Association pour la protection des mineurs dans le domaine du cinéma et des supports audiovisuels (JIM)

L'Association JIM met en œuvre la Convention sur une Commission nationale du film et de la protection des mineurs. La convention a été conclue le 26.10.2011 avec effet au 01.01.2013 entre la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), l'Association Suisse des exploitants et distributeurs de films (ProCinema), l'Association Suisse du vidéogramme (ASV) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

L'association gère la Commission nationale du film et de la protection des mineurs (JIF), qui émet des recommandations à l'adresse des cantons et de la branche sur l'âge d'admission aux projections publiques de films et pour les supports d'images audiovisuels ; elle informe également le public sur les aspects de la protection des mineurs liés à la consommation de films.

L'association peut également couvrir par ses recommandations les contenus audiovisuels distribués par des moyens autres que les projections publiques de films ou les supports audiovisuels et donc recommander également un âge d'admission pour ces canaux de distribution. A cette fin, elle peut former d'autres commissions avec d'autres partenaires, parallèlement à la Commission nationale du film et de la protection des mineurs.

L'Association JIM prend en charge l'intégralité des frais de la commission JIF.

2.1 Membres de l'association JIM

Les membres de l'association JIM sont ProCinema et Swisscom. Swisscom est devenu membre en 2014.

2.2 Comité JIM en 2020

Président : Franz Woodtli

Membres : Daniel Treichler (Frenetic), Karin Dietrich (Elite), Roger Chevallaz (ProCinema),
Manuel Zach (ProCinema), Michael in Albon (Swisscom).

2.3 Objectifs à moyen terme

2.3.1 Historique

Sur mandat du Conseil fédéral, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a élaboré un avant-projet de loi sur la protection de l'enfance et de la jeunesse face aux médias. La consultation des organisations de la branche cinématographique en 2018 a donné lieu à un niveau élevé d'approbation. Ainsi, la branche cinématographique s'est montrée disposée à adopter un règlement national qui lui permettrait d'adopter des classifications internationales, notamment la classification FSK, et, en l'absence d'une telle classification, de fixer un âge d'admission dans le cadre d'une procédure d'auto-évaluation certifiée par le titulaire des droits.

Par décision du 15 mars 2019, le Conseil fédéral avait ouvert la consultation formelle du projet de loi auprès des cantons, des partis politiques, des associations et des milieux intéressés et entendait adopter le message à l'intention de l'Assemblée fédérale avant les vacances d'été 2020. En raison de la pandémie, l'adoption du message relatif à la loi fédérale a été reportée à une date ultérieure.

Lors de sa séance du 11 septembre 2020, le Conseil fédéral a adopté le message et le projet de nouvelle loi sur la protection des mineurs en matière de film et de jeux vidéo (LPMFJ). Les classifications et les contrôles d'âge pour les films et les jeux vidéo seront à l'avenir réglementés de manière uniforme dans toute la Suisse.

La nouvelle loi fédérale vise à protéger les mineurs des contenus médiatiques de films qui pourraient porter préjudice à leur développement physique, mental, psychologique, moral ou social. Cela concerne en particulier les représentations de la violence, de la sexualité et de scènes menaçantes. Dans toute la Suisse, tous les cinémas, les détaillants, les sociétés de vente par correspondance en ligne et les services à la demande seront tenus d'indiquer l'âge minimal et réaliser des contrôles de l'âge.

2.3.2 Corégulation

Le développement des systèmes de classification d'âge et des règles en matière d'indication de l'âge minimal et de contrôle de l'âge est du ressort des acteurs des domaines du film et du jeu vidéo. Ils se regrouperont à cette fin au sein d'une organisation de protection des mineurs pour élaborer une réglementation relative à la protection des mineurs, qu'ils soumettront au Conseil fédéral afin que celui-ci la déclare de force obligatoire. La Confédération et les cantons assumeront des fonctions de surveillance. Les cantons effectueront des achats tests pour vérifier si les indications de limite d'âge sont apposées sur les produits et si les contrôles d'âge sont effectués dans les magasins, les cinémas etc. Ils rapporteront annuellement à l'OFAS. Ils rendront compte chaque année à l'OFAS de leurs activités de surveillance. L'OFAS supervisera les ventes en ligne. La mise en œuvre de la protection de la jeunesse face aux médias est du ressort de l'organisation de protection des mineurs. Si aucune réglementation n'a été déclarée de force obligatoire deux ans après l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des mineurs en matière de films et de jeux vidéo, le Conseil fédéral pourra édicter les dispositions nécessaires

La LPMFJ ne devrait pas entrer en vigueur avant 2023. Cependant, la nouvelle législation sera un défi pour la branche cinématographique en Suisse. Pour la période allant jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi, il s'agit de revoir la réglementation actuelle et de mettre en place une organisation de protection de la jeunesse spécifique à la branche capable d'exercer sa compétence pour toutes les formes d'exploitation. Dans le même temps il convient de réaliser des économies qui permettront à la branche de faire fonctionner l'organisation. Maintenant que la part du marché de la vidéo et du cinéma dans la consommation totale de films en Suisse a perdu de son importance, ou s'est déplacée en direction des services de streaming, une nouvelle clé de financement doit être élaborée pour assurer la protection de l'organisation de protection des mineurs. Le mode de financement actuel, qui repose essentiellement sur la sortie des films en salle, n'est plus adapté.

Séances 2020

Comité JIM 01/2020 le 21.04 – conférence vidéo

Comité JIM 02/2020 le 04.11 – séance Zoom en ligne

Comité JIM 03/2020 le 01.12 – séance Zoom en ligne

Assemblée générale 2020 annulée à cause de la pandémie [21.04 conf. vidéo]

Assemblée générale 2019 (rattrapée) et assemblée générale 02/2020 le 03.07 (conf. vidéo)

Assemblée générale extraordinaire déc. 2020 avec délai jusqu'au 15.12 par voie circulaire

3. Commission nationale du film et de la protection des mineurs (JIF)

Composition de la commission (état : février 2021)

Membres de la branche	18	32%
Membres CDIP/CCDJP	39	68%
Membre au total	57	100%

3.1 Comité directeur

À cause de la pandémie, c'est par lettre circulaire que les réélections au comité directeur ont eu lieu en novembre 2020. Marc Flückiger (président), Fabrice Wulliamoz et Rolf Zellweger (vice-présidents) se sont présentés à la réélection et ont été confirmés dans leurs fonctions.

3.2 Activités en 2020

Jeudi	26.03.2020	Assemblée plénière 01/2020 - annulée
Mercredi	04.11.2020	Assemblée plénière 02/2020 - annulée
Mercredi	29.01.2020	Séance 01/2020 (à Berne)
Mercredi	17.06.2020	Séance du comité directeur 02/2020 (à Berne)
Mercredi	07.10.2020	Séance spéciale du comité directeur en équipes

Au vu de l'évolution des chiffres concernant la pandémie et après consultation du comité directeur, la commission a malheureusement été contrainte d'annuler ses deux assemblées plénières en 2020.

3.3 Planification 2021

Mardi	02.03.2021	Assemblée plénière 01/2021 (Zoom)
Jeudi	04.11.2021	Assemblée plénière 02/2021
Mercredi	07.04.2021	Séance du comité directeur 01/2021 (Zoom)

4. Secrétariat JIM / JIF

Schwarztorstrasse 56, CP 399, 3000 Berne 14

www.filmrating.ch · info@filmrating.ch · 031 387 37 05

4.1 Collaboratrices et collaborateurs 2020

Eva Sobieszek, directrice JIM, gestion du secrétariat JIF (jusqu'à fin mai 2020)

Sarah Hubmann, gestion du secrétariat JIF (à partir de juin 2020)

René Gerber, secrétaire général ProCinema, gestion JIM par intérim (à partir de juin 2020)

Dominic Künzi, secrétariat JIF, suppléance (collaborateur ProCinema)

Ehli Feisst, suppléance (collaboratrice ProCinema)

5. Finances

5.1 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du huitième exercice s'élèvent à : **CHF 179'150.36**

Charges	
Charges de personnel frais de personnel, charges sociales	91'386.15
Frais de location de bureau et d'infrastructure loyer, électricité, taxes etc.	12'150.00
Frais administratifs matériel, communication, traductions, développement IT, honoraires de tiers	19'395.01
Frais organisationnels frais bancaires, vérification des comptes, assurances, entretien	1'440.00
Commission nationale du film et de la protection des mineurs (JIF) assemblées plénières, traduction simultanée, formation continue	12'128.70
Coûts de visionnement indemnités, charges sociales, frais de déplacement commission	40'821.80
Charges extraordinaires	1'776.25
Charge fiscale	52.45

5.2 Produit d'exploitation

Le produit d'exploitation du huitième exercice s'élève à : **CHF 118'260.80**

Produit	
Recettes des visionnements	46'739.03
Recettes des frais de transaction	65'150.97
Cotisations des membres	10'500.00
Div. recettes, pertes sur débiteurs, frais de rappel, rendement capitaux	-4'129.20

Perte : **CHF -60'889.56**

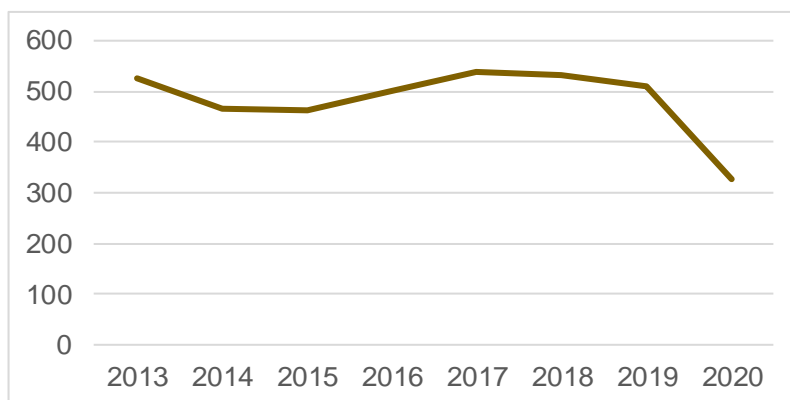
6. Faits et chiffres cinéma

6.1 Classifications des âges d'admission

Depuis le début du processus le 06.11.2012 jusqu'au 31.12.2020, 3'856 films de cinéma ont été classés.

De 2013 à 2020

Année	Films
2013	526
2014	464
2015	461
2016	501
2017	537
2018	531
2019	508
2020	328
Total	3856

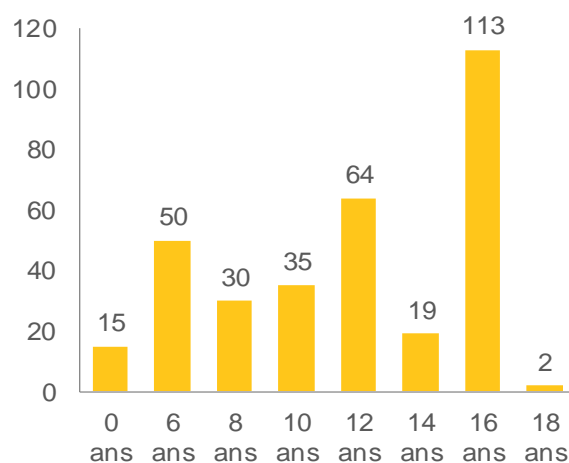


6.2 Âge d'admission

6.2.1 Âge d'admission définitif 2020

Année 2020

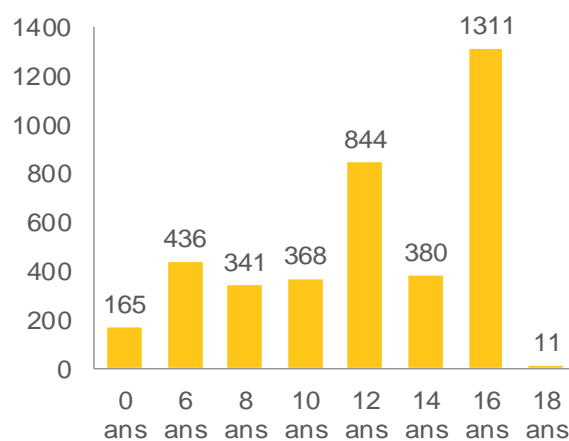
Catégorie d'âge	Nbre de titres	Pourcent
0 ans	15	5%
6 ans	50	15%
8 ans	30	9%
10 ans	35	11%
12 ans	64	20%
14 ans	19	6%
16 ans	113	34%
18 ans	2	1%
Nbre total	328	100%



6.2.2 Âge d'admission définitif 2013 - 2020

De 2013 à 2020

Catégorie d'âge	Nbre de titres	Pourcent
0 ans	165	4%
6 ans	436	11%
8 ans	341	9%
10 ans	368	10%
12 ans	844	22%
14 ans	380	10%
16 ans	1311	34%
18 ans	11	0%
Nbre total	3856	100%



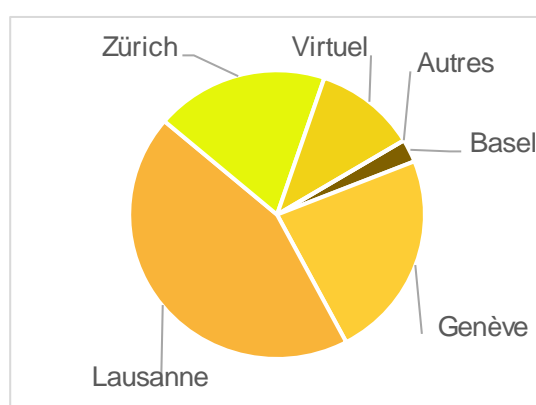
6.3 Visionnements

En 2020, la pandémie a favorisé l'augmentation des projections de visionnement virtuelles. Cela a permis que le processus de classification se déroule malgré un premier arrêt dû au confinement au printemps, suivi d'un deuxième confinement quelques mois plus tard. Malgré cette situation critique, les distributeurs se sont déclarés d'accord de réaliser les visionnements sous cette forme.

6.3.1 Visionnements 2020

Année 2020

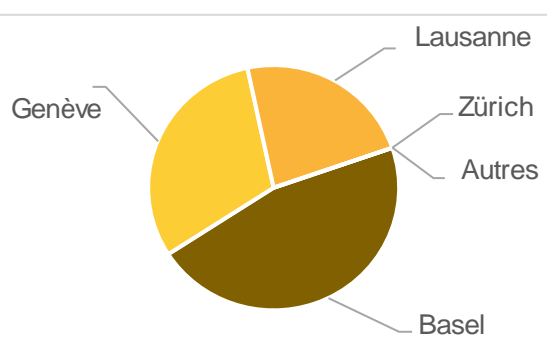
Lieu	Visio 1	Visio 2	Total	Pourcent
Basel	3	0	3	2.6%
Genève	26	1	27	23.3%
Lausanne	51	0	51	44.0%
Zürich	20	2	22	19.0%
Virtuel	13	0	13	11.2%
Autres	0	0	0	0.0%
Total	113	3	116	100.0%



6.3.2 Visionnements 2020 – réels et virtuels en comparaison

Année 2020

Lieu	Total	Réel	Virtuel	% Virtuel
Basel	9	3	6	66.7%
Genève	31	27	4	12.9%
Lausanne	54	51	3	5.6%
Zürich	22	22	0	0.0%
Autres	0	0	0	0.0%
Tot. villes	116	103	13	11.2%



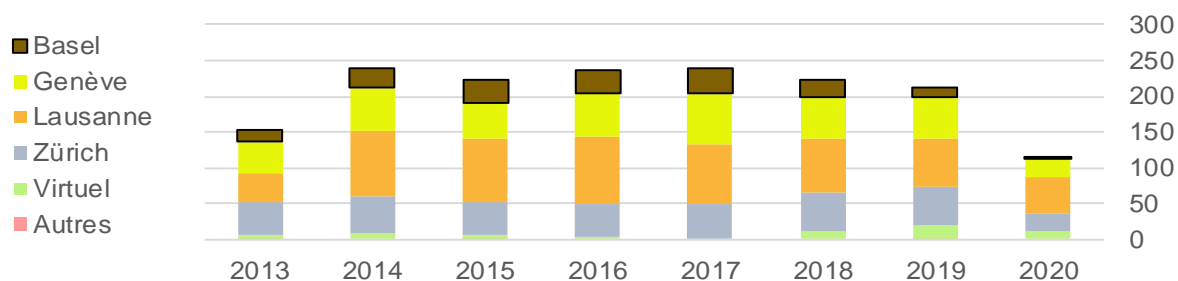
Le nombre de visionnements virtuels est statistiquement pertinent dans la mesure où il nous fournit des informations importantes. Ces séances de visionnement se sont déroulées dans des lieux spécifiques, par exemple au domicile ou au bureau des membres de la commission. Aucun frais de déplacement n'ont donc dû être payés et les membres de la commission ont pu organiser leur travail de manière plus flexible. Il sera intéressant de voir si la méthode de visionnement virtuel permettra à l'avenir un meilleur équilibre entre les lieux de visionnement (notamment entre Zurich et Bâle). Voir à ce sujet les statistiques 6.3.5 et 6.3.6. Cette tendance était déjà perceptible, mais

Rapport annuel 2020

elle ne se reflète pas encore clairement dans les données statistiques disponibles. Il faut donc s'attendre à ce que le visionnement virtuel représente une part importante à l'avenir.

6.3.3 Visionnements par année et par lieu en chiffres absolus

En raison de la pandémie du Covid-19, une diminution importante des visionnements (physiques) a eu lieu en 2020.



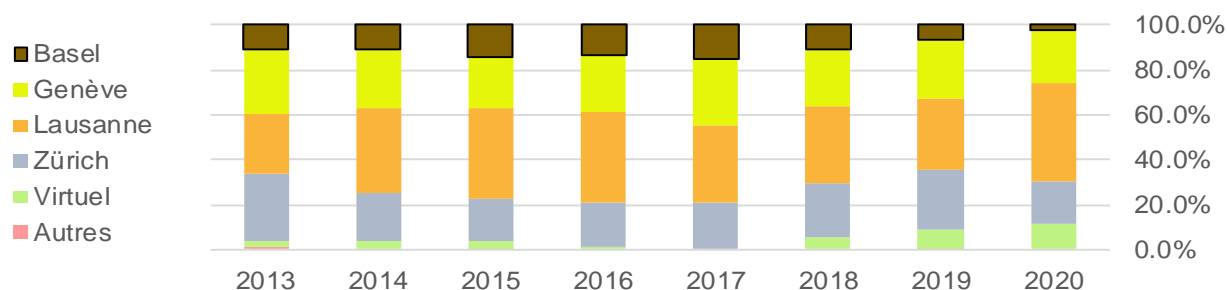
Au total	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Basel	17	26	31	31	37	24	14	3	183
Genève	43	61	51	61	70	57	56	27	426
Lausanne	41	91	90	95	83	75	67	51	593
Zürich	46	50	43	45	50	54	56	22	366
Virtuel	4	10	7	4	0	12	18	13	68
Autres	2	0	1	0	0	0	1	0	4
Total	153	238	223	236	240	222	212	116	1640

1er Visio.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Basel	15	24	28	29	36	22	11	3	168
Genève	40	61	51	60	69	54	55	26	416
Lausanne	39	90	88	94	81	73	63	51	579
Zürich	43	46	43	43	49	54	53	20	351
Virtuel	4	10	7	4	0	12	18	13	68
Autres	1	0	0	0	0	0	1	0	2
Total	142	231	217	230	235	215	201	113	1584

2e Visio.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Basel	2	2	3	2	1	2	3	0	15
Genève	3	0	0	1	1	3	1	1	10
Lausanne	2	1	2	1	2	2	4	0	14
Zürich	3	4	0	2	1	0	3	2	15
Virtuel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	0	1	0	0	0	0	0	2
Total	11	7	6	6	5	7	11	3	56

6.3.4 Visionnements par année et par lieu en pourcentage

Il apparaît clairement que le pourcentage des visionnements virtuels a augmenté en 2020.



Au total	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Basel	11.1%	10.9%	13.9%	13.1%	15.4%	10.8%	6.6%	2.6%	11.2%
Genève	28.1%	25.6%	22.9%	25.8%	29.2%	25.7%	26.4%	23.3%	26.0%
Lausanne	26.8%	38.2%	40.4%	40.3%	34.6%	33.8%	31.6%	44.0%	36.2%
Zürich	30.1%	21.0%	19.3%	19.1%	20.8%	24.3%	26.4%	19.0%	22.3%
Virtuel	2.6%	4.2%	3.1%	1.7%	0.0%	5.4%	8.5%	11.2%	4.1%
Autres	1.3%	0.0%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%	0.0%	0.2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

1er Visio.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Basel	10.6%	10.4%	12.9%	12.6%	15.3%	10.2%	5.5%	2.7%	10.6%
Genève	28.2%	26.4%	23.5%	26.1%	29.4%	25.1%	27.4%	23.0%	26.3%
Lausanne	27.5%	39.0%	40.6%	40.9%	34.5%	34.0%	31.3%	45.1%	36.6%
Zürich	30.3%	19.9%	19.8%	18.7%	20.9%	25.1%	26.4%	17.7%	22.2%
Virtuel	2.8%	4.3%	3.2%	1.7%	0.0%	5.6%	9.0%	11.5%	4.3%
Autres	0.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%	0.0%	0.1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

2e Visio.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Basel	18.2%	28.6%	50.0%	33.3%	20.0%	28.6%	27.3%	0.0%	26.8%
Genève	27.3%	0.0%	0.0%	16.7%	20.0%	42.9%	9.1%	33.3%	17.9%
Lausanne	18.2%	14.3%	33.3%	16.7%	40.0%	28.6%	36.4%	0.0%	25.0%
Zürich	27.3%	57.1%	0.0%	33.3%	20.0%	0.0%	27.3%	66.7%	26.8%
Virtuel	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Autres	9.1%	0.0%	16.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	3.6%
Total	100%	100%	83%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

6.3.5 Visionnements par année et par lieu – réels/virtuels en chiffres absolus

Le tableau ci-dessous tout comme celui du ch. 6.3.6 sert à analyser si les changements sont dus à la répartition des lieux de visionnement ou à l'augmentation des visionnements virtuels. Le cas de Bâle semblerait démontrer une tendance : v. les chiffres des visionnements virtuels qui ont permis à Bâle de passer de la dernière à la première position. Ce développement mérite d'être suivi.

Lieu		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Basel	réel	17	26	31	31	37	24	14	3	183
	virt.	1	5	1	1	0	6	8	6	28
Genève	réel	43	61	51	61	70	57	56	27	426
	virt.	0	0	0	0	0	4	2	4	10
Lausanne	réel	41	91	90	95	83	75	67	51	593
	virt.	1	1	6	2	0	2	7	3	22
Zürich	réel	46	50	43	45	50	54	56	22	366
	virt.	3	4	1	1	0	0	1	0	10
Autres	réel	1	0	0	0	0	0	1	0	2
	virt.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total		153	238	223	236	240	222	212	116	1640

6.3.6 Visionnements par année et par lieu – réels/virtuels en pourcentage

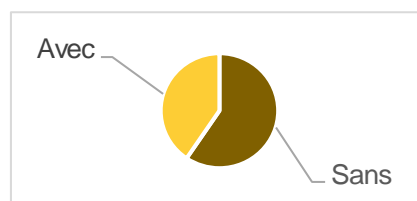
Lieu		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Basel	réel	11.1%	10.9%	13.9%	13.1%	15.4%	10.8%	6.6%	2.6%	11.2%
	virt.	0.7%	2.1%	0.4%	0.4%	0.0%	2.7%	3.8%	5.2%	1.7%
Genève	réel	28.1%	25.6%	22.9%	25.8%	29.2%	25.7%	26.4%	23.3%	26.0%
	virt.	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.8%	0.9%	3.4%	0.6%
Lausanne	réel	26.8%	38.2%	40.4%	40.3%	34.6%	33.8%	31.6%	44.0%	36.2%
	virt.	0.7%	0.4%	2.7%	0.8%	0.0%	0.9%	3.3%	2.6%	1.3%
Zürich	réel	30.1%	21.0%	19.3%	19.1%	20.8%	24.3%	26.4%	19.0%	22.3%
	virt.	2.0%	1.7%	0.4%	0.4%	0.0%	0.0%	0.5%	0.0%	0.6%
Autres	réel	0.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%	0.0%	0.1%
	virt.	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Total		100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

6.4 Les recours et leur origine

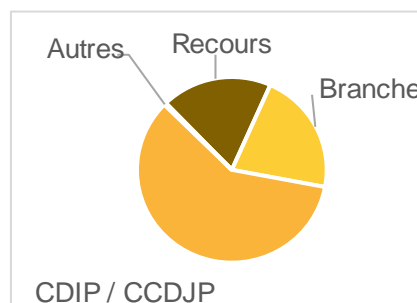
6.4.1 Les recours en 2020

Année 2020

Films	Nombre	Pourcent
Sans objections	195	59.5%
Avec objections	133	40.5%
Nbre total	328	100.0%



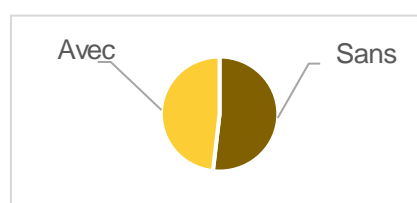
Objections	Nombre	Pourcent
Recours d'Office (VD)	101	18.9%
Branche	114	21.3%
CDIP / CCDJP	318	59.4%
Autres objections	2	0.4%
Total objections	535	100.0%



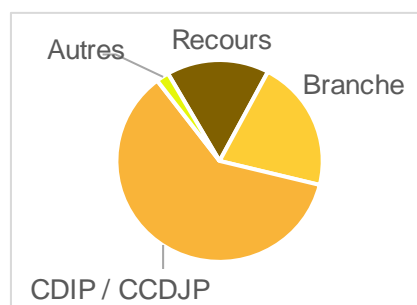
6.4.2 Les recours de 2013 à 2020

De 2013 à 2020

Films	Nombre	Pourcent
Sans objections	1998	51.8%
Avec objections	1858	48.2%
Nbre total	3856	100.0%



Objections	Nombre	Pourcent
Recours d'Office (VD)	1339	16.1%
Branche	1752	21.1%
CDIP / CCDJP	5061	60.8%
Autres objections	167	2.0%
Total objections	8319	100.0%

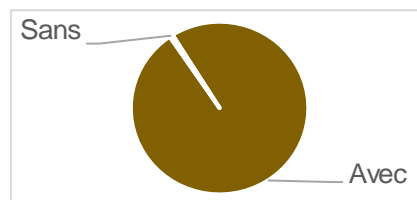


6.5 Comparaison proposition du distributeur – décision de la commission

6.5.1 Nombre de films évalués

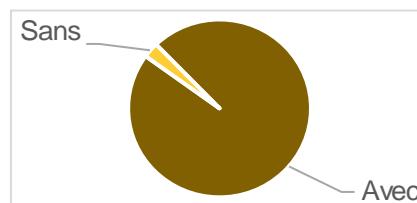
Année 2020

Films	Nombre	Pourcent
Films avec prop. distributeur	326	99.4%
Films sans prop. distributeur	2	0.6%
Nbre total	328	100.0%



De 2013 à 2020

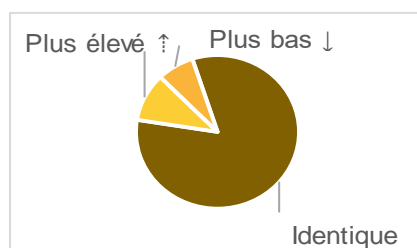
Films	Nombre	Pourcent
Films avec prop. distributeur	3749	97.2%
Films sans prop. distributeur	107	2.8%
Nbre total	3856	100.0%



6.5.2 Comparaison décisions de la commission – propositions des distributeurs

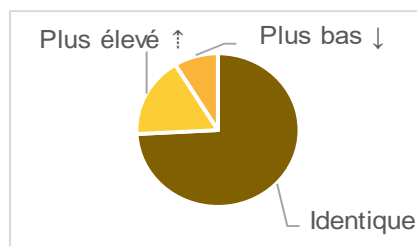
Année 2020

Films	Nombre	Pourcent
Décision identique	269	82.0%
Décision commission ↑	33	10.1%
Décision commission ↓	24	7.3%
Nbre total	328	99.4%

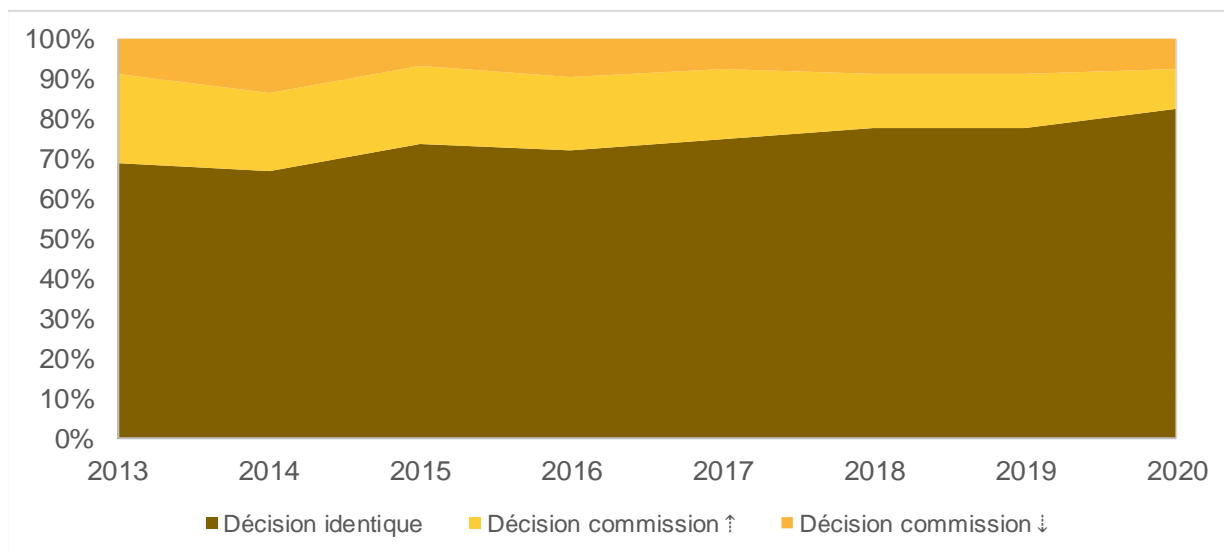


De 2013 à 2020

Films	Nombre	Pourcent
Décision identique	2786	72.3%
Décision commission ↑	641	16.6%
Décision commission ↓	329	8.5%
Nbre total	3856	100.0%



De 2013 à 2020



Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Décision identique	355	301	324	346	392	409	390	269
Décision commission ↑	115	87	85	87	94	71	69	33
Décision commission ↓	45	60	29	45	38	45	43	24
Nbre total	526	464	461	501	537	531	508	328

6.5.3 Détails concernant les décisions de la commission - propositions des distributeurs

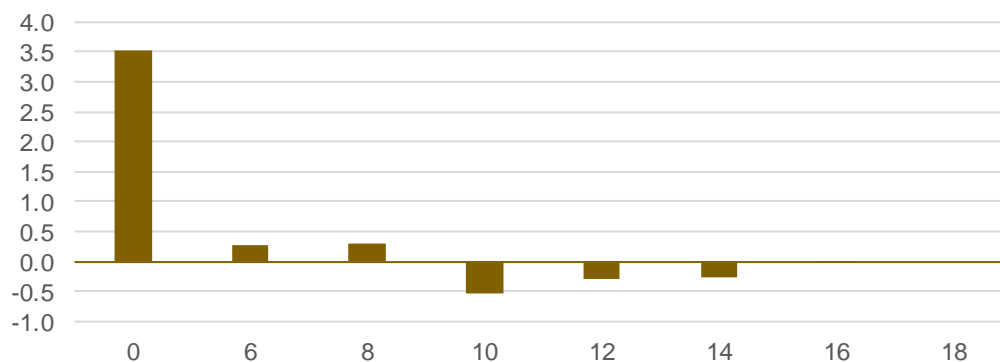
Le tableau présente l'étendue des décisions de la commission dans le processus de classification. Pour les films proposés avec âge 0, l'âge fixé par la commission est supérieur dans moins de la moitié des cas et ces décisions divergentes sont réparties sur toutes les catégories d'âge. L'écart par rapport à la proposition du distributeur est de 3,5 ans en moyenne : il est le plus important dans la catégorie âge 0, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que l'âge 0 est particulièrement controversé, tant au sein de la commission que parmi les différents acteurs de la branche.

Année 2020

Proposition		Décision							
Cat. d'âge	Films	0	6	8	10	12	14	16	18
0	25	14	4	3	4				
6	46		41	4	1				
8	14			12	2				
10	42	1	4	6	24	6	1		
12	71		1	5	3	56	6		
14	15				1	2	10	2	
16	112						1	111	
18	1								1
		15	50	30	35	64	18	113	1

Divergence comm. - distr.

Moyen	3.5	6.3	8.3	9.5	11.7	13.7	16.0	18.0
Divergence	3.5	0.3	0.3	-0.5	-0.3	-0.3	0.0	0.0

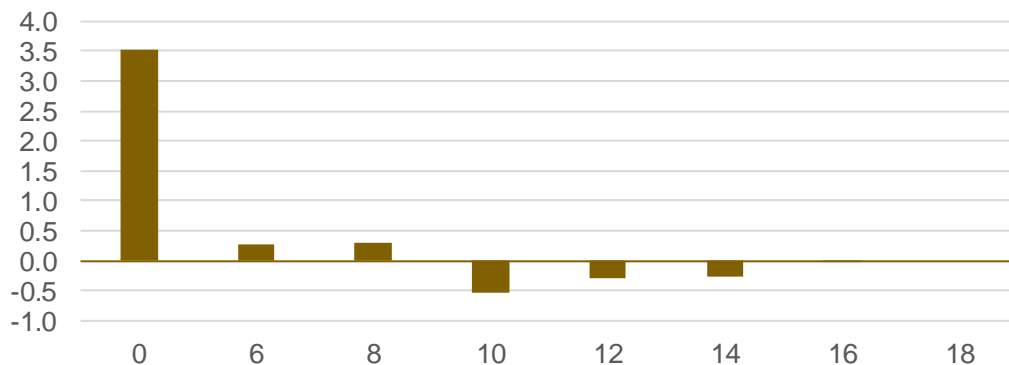


De 2013 à 2020

Proposition		Décision							
Cat. d'âge	Films	0	6	8	10	12	14	16	18
0	272	128	67	33	18	14	7	5	
6	438	15	294	60	25	24	11	9	
8	216	5	19	125	37	21	3	6	
10	364	4	25	60	193	64	13	5	
12	972	6	8	41	75	660	144	38	
14	273			4	11	41	182	35	
16	1202		4		2	2	3	1189	2
18	12		1					3	8
		158	418	323	361	826	363	1290	10

Divergence comm. - distr.

Moyen	4.4	7.0	8.7	9.9	12.0	13.7	15.9	16.5
Divergence	4.4	1.0	0.7	-0.1	0.0	-0.3	-0.1	-1.5



6.6 L'âge FSK et le processus de classification

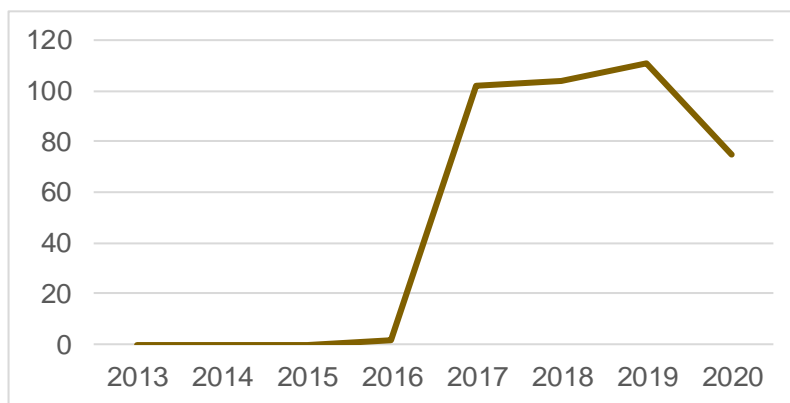
L'âge FSK est généralement connu au moins une semaine ouvrable avant la sortie du film en Suisse. Il n'est enregistré statistiquement que depuis 2017.

Les tableaux suivants présentent si et dans quelle mesure le processus de classification a été influencé depuis l'introduction de l'âge FSK dans le système appliqué par la commission JIF.

Quelle est l'influence l'âge FSK sur les propositions des distributeurs ou sur les décisions de la commission analysées au ch. 6.5 ?

De 2013 à 2020

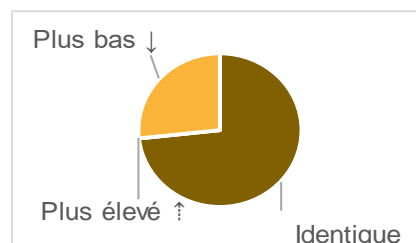
Année	Total selon FSK
2013	0
2014	0
2015	0
2016	2
2017	102
2018	104
2019	111
2020	75
Total	394



6.6.1 Propositions des distributeurs et âge FSK

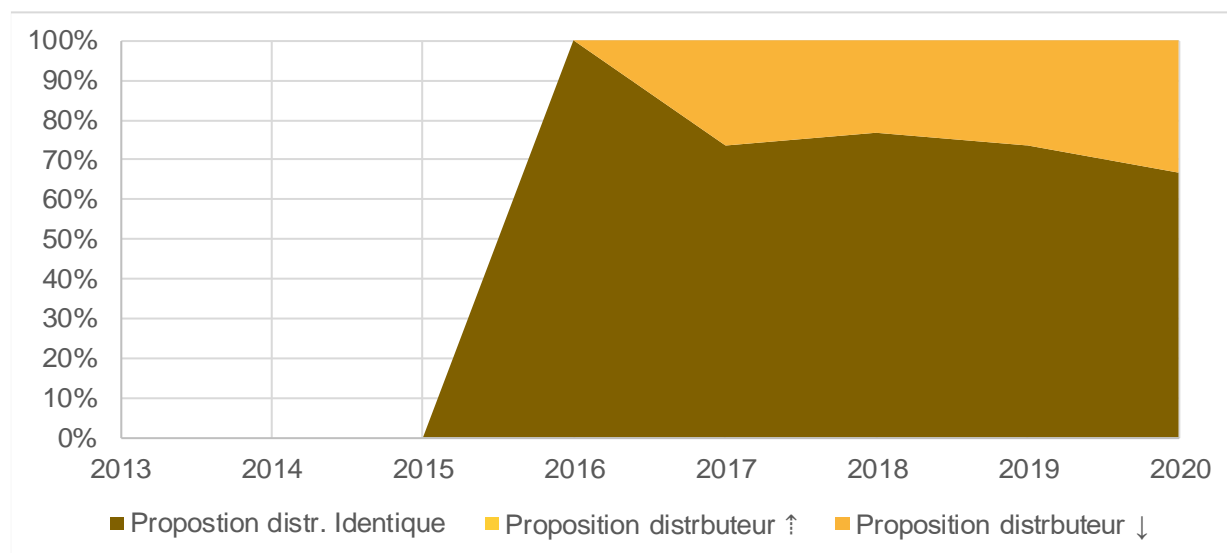
De 2013 à 2020

Films	Nombre	Pourcent
Proposition distr. identique	288	73.3%
Proposition distributeur ↑	0	0.0%
Proposition distributeur ↓	105	26.7%
Total selon FSK	393	100.0%



Le tableau suivant montre que les distributeurs ont tendance à proposer un âge inférieur s'ils veulent s'écarter de l'âge FSK existant. Cette tendance est restée assez stable au fil des ans. S'ils espèrent un processus de classification ne posant aucun problème ou même d'éviter un visionnement par la commission (pour autant qu'aucun recours d'office n'ait été déposé), ils proposeront plutôt un âge plus élevé.

De 2013 à 2020



Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition distr. Identique	0	0	0	2	75	80	81	50
Proposition distributeur ↑	0	0	0	0	0	0	0	0
Proposition distributeur ↓	0	0	0	0	27	24	29	25
Total selon FSK	0	0	0	2	102	104	110	75

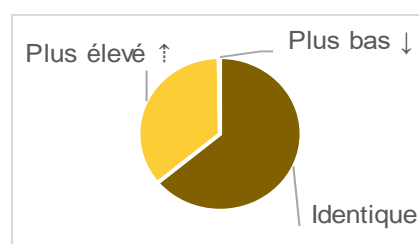
6.6.2 Décision de la commission (âge JIF DEF) et âge FSK

Il ressort des données présentées au ch. 6.5.2 que les divergences entre les âges proposés par les distributeurs et ceux fixé par décision de la commission diminuent.

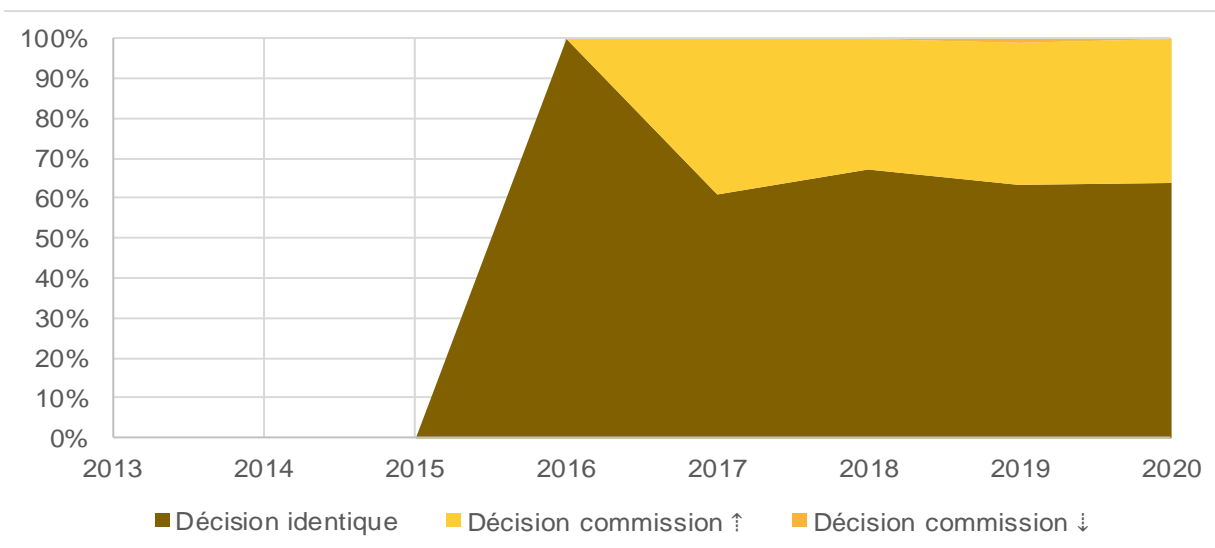
Une explication possible est que les distributeurs s'appuient de plus en plus sur l'âge FSK et que la commission approuve leurs propositions ou accepte l'âge FSK en général.

De 2013 à 2020

Films	Nombre	Pourcent
Décision identique	252	64.0%
Décision commission ↑	141	35.8%
Décision commission ↓	1	0.3%
Total selon FSK	394	100.0%



De 2013 à 2020



Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Décision identique	0	0	0	2	62	70	70	48
Décision commission ↑	0	0	0	0	40	34	40	27
Décision commission ↓	0	0	0	0	0	0	1	0
Total selon FSK	0	0	0	2	102	104	111	75

6.6.3 Comparaison âges FSK 0, 6, 12, 16, 18 – âge légal selon JIF

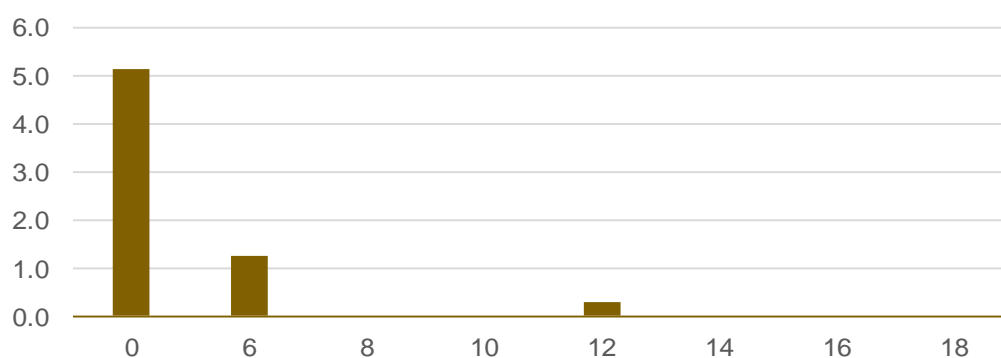
Les tableaux suivants démontrent où la différence entre l'âge FSK et l'âge JIF DEF est plus importante ou quel âge FSK est particulièrement problématique. Ceci est évident pour les catégories d'âge FSK 0, 6 et 12. Contrairement au système de classification suisse, le système de classification FSK ne prévoit pas les catégories d'âge intermédiaires 8 ou 10 tandis que la commission est particulièrement sensible à la protection des mineurs face aux contenus inappropriés et préjudiciables aux niveaux d'âge inférieurs.

Année 2020

Âge FSK		Décision							
Cat. d'âge	Films	0	6	8	10	12	14	16	18
0	25	7	13	3	1			1	
6	16		11	1	3	1			
12	26					22	4		
16	7							7	
18	1								1
		7	24	4	4	23	4	8	1

Divergence comm. - âge FSK

Moyen	5.1	7.3	8.0	10.0	12.3	14.0	16.0	18.0
Divergence	5.1	1.3	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0

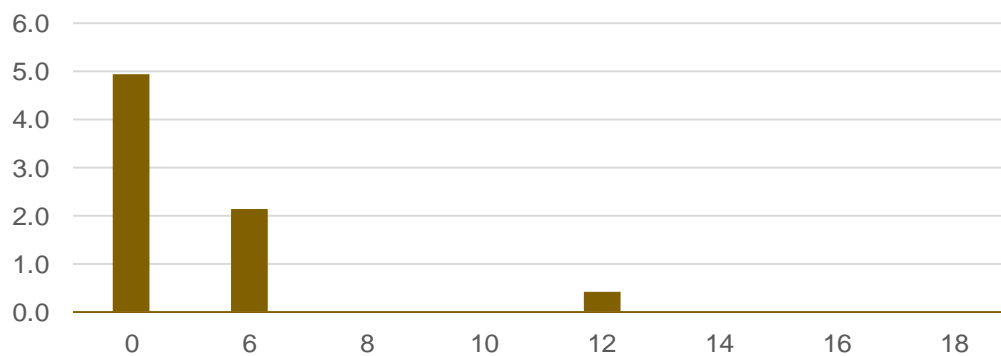


De 2013 à 2020

Âge FSK		Décision							
Cat. d'âge	Films	0	6	8	10	12	14	16	18
0	124	47	42	14	9	9		3	
6	91		52	7	13	15	2	2	
12	136				1	110	20	5	
16	41							41	
18	2								2
		47	94	21	23	134	22	51	2

Divergence comm. - âge FSK

Moyen	4.9	8.1	8.0	10.0	12.4	14.0	16.0	18.0
Divergence	4.9	2.1	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0



7. Faits et figures supports audiovisuels (vidéo)

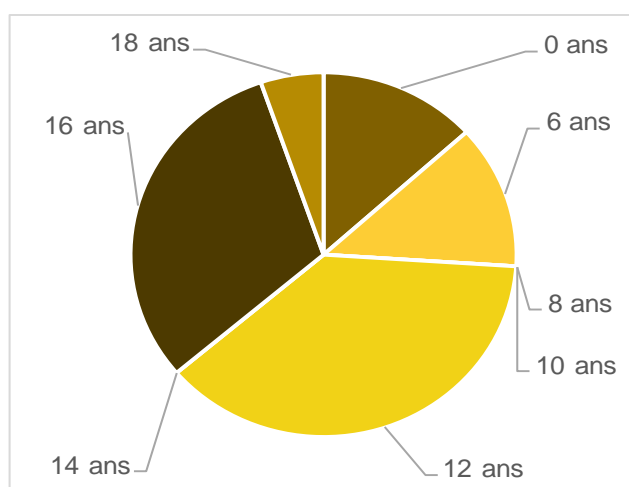
7.1 Faits et figures supports audiovisuels (vidéo)

Depuis le début du processus de classification le 06.11.2012 jusqu'au 31.12.2020, 25'566 supports audiovisuels ont été classés (2020 : 588 / 2019 : 1'322 / 2018 : 2'788 / 2017 : 3'563).

7.2 Classification des supports audiovisuels par âge

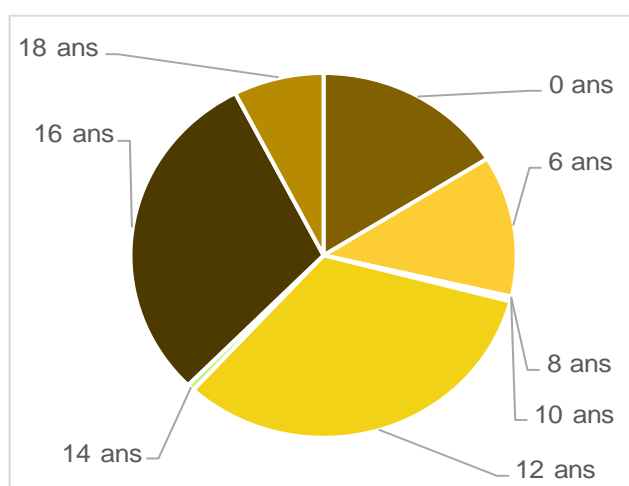
Année 2020

Âge	Nbre de titres	Pourcent
0 ans	78	13%
6 ans	75	13%
8 ans	0	0%
10 ans	0	0%
12 ans	222	38%
14 ans	0	0%
16 ans	182	31%
18 ans	31	5%
Total	588	100%



De 2013 à 2020

Âge	Nbre de titres	Pourcent
0 ans	4041	16%
6 ans	3145	13%
8 ans	17	0%
10 ans	95	0%
12 ans	8210	33%
14 ans	153	1%
16 ans	7539	30%
18 ans	1898	8%
Total	25098	100%



7.3 Parts des supports audiovisuels par distributeur et version linguistique

Le tableau suivant mentionne les principaux distributeurs suisses de divertissement à domicile (*home entertainment*). Les petits distributeurs qui ne diffusent des titres que de manière sporadique sont répertoriés dans la catégorie "autres".

Les versions linguistiques ne couvrant ni une langue nationale ni l'anglais apparaissent sous "div".

De 2013 à 2020

Distributeur	de	fr	it	en	div	Total	%
Ascot Elite H.E. AG (JIF)	1505	323	4	44	0	1876	7.5%
DINIFAN S.A.	0	179	0	36	17	232	0.9%
Fox Home Entertainment	592	383	325	0	0	1300	5.2%
Fox Home Entertainment GmbH	502	269	0	8	5	784	3.1%
Frenetic H.E.	0	4	0	0	0	4	0.0%
Impuls H. E. AG	6266	476	13	0	0	6755	26.9%
PRODUCER	1	0	0	0	0	1	0.0%
Praesens-Film H.E.	411	213	6	9	76	715	2.8%
Rainbow Home Entertainment AG	3344	715	871	0	4	4934	19.7%
Sony Pictures H. E. GmbH	976	0	0	0	0	976	3.9%
The Walt Disney Comp. H.E.	682	588	512	0	5	1787	7.1%
Universal Pict. Int. GmbH H.E.	1952	1587	975	0	0	4514	18.0%
Videophon AG	299	0	0	1	0	300	1.2%
Warner Home Entertainment	387	202	327	0	0	916	3.6%
Andere	4	0	0	0	0	4	0.0%
Total	16921	4939	3033	98	107	25098	100.0%
%	67.4%	19.7%	12.1%	0.4%	0.4%	100.0%	